# Allocution de Nicolas Hommel à l'occasion du départ de Paolo Massimo Antici (Bruxelles, 1er mars 1978)

**Légende:** Allocution de Nicolas Hommel, secrétaire général du Conseil des Communautés européennes de 1973 à 1980, à l'occasion du départ de Paolo Massimo Antici, représentant permanent adjoint de l'Italie, le 1er mars 1978 à Bruxelles. Dans son discours, Nicolas Hommel rend hommage à l'activité de Monsieur Antici au service de la Communauté et rappelle les circonstances de l'institutionnalisation d'une innovation procédurale qui porte désormais le nom du diplomate italien: le "groupe Antici".

**Source:** Allocutions, messages de fin d'année de Monsieur Nicolas Hommel, Secrétaire Général du Conseil des Communautés Européennes, 1973-1980. [s.l.]: [s.d.].

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:**
http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_nicolas_hommel_a_l_occasion_du_depart_de_paolo_massimo_antici_bruxelles_1er_mars_1978-fr-b9f9451e-1e3d-4823-b0ed-a68f4e53db82.html

**Date de dernière mise à jour:** 06/09/2012

# Allocution de Nicolas Hommel (Bruxelles, 1er mars 1978)

REUNION DU COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS (I)

Bruxelles, le 1er mars 1978

Départ de Monsieur Paolo Massimo ANTICI
Représentant Permanent adjoint de l'Italie

Monsieur le Président,

Soucieux d'une tradition qui est devenue maintenant une des nombreuses règles non écrites du Coreper sous quelque forme que ce soit, il me tient à cœur de participer à cette cérémonie pour vous dire, mon cher Monsieur ANTICI, en mon nom personnel et autant qu'au nom de mes collaborateurs du Secrétariat Général, combien nous regrettons votre départ et pour rendre hommage aussi à votre longue et fructueuse contribution à la Communauté Européenne.

De cette grande famille communautaire, vous êtes devenu au fil des années une figure familière et sympathique. Vous avez fréquenté cette maison depuis de longues années. Vous y avez fait de nombreux amis, car votre personnalité faite d'amabilité, de courtoisie et de correction appelaient purement et simplement la sympathie. Tous ceux qui ont eu le privilège de partager avec vous leurs efforts dans le travail et leur loisir dans la détente, en garderont un agréable souvenir.

Votre présence, Monsieur ANTICI, va maintenant nous manquer. Par bonheur, cependant, vous continuerez à rester des nôtres grâce à une innovation procédurale qui porte heureusement votre nom. Je sais bien que votre modestie vous inclinera à n'en pas revendiquer le mérite. Il n'en reste pas moins que cette appellation qui est née de la conjonction d'éléments divers est un hommage mérité à votre longue activité au service de la Communauté et à votre haute compétence. Votre départ nous privera de votre apport personnel à l'ambiance, à l'atmosphère qui règnent dans ce qu'il est permis d'appeler le club du Coreper. Il sera motif d'un profond regret, certainement réciproque. Mais le recours maintenant bien institutionnalisé au groupe Antici vous donnera la certitude et j'estime aussi la satisfaction de «passer à l'histoire» et ranimera en vous le souvenir de la collégialité qui règne dans ce groupe ainsi que des réjouissances gastronomiques dont celui-ci de temps à autre a eu la sagesse d'encadrer parfois ses travaux.

Mais l'essentiel n'est pas dans cet aspect émotionnel et humain des choses. Il touche à la contribution que vous avez réussi à donner à notre Communauté. L'importance du rôle que vous y avez joué résulte d'une double composante.

L'une d'elles se trouve dans votre propre personnalité, telle qu'elle s'est développée au cours de votre carrière. Vous avez dans les premières années de votre carrière vécu sur place le drame hongrois en 1956. Cet événement n'a pu que renforcer en vous le sentiment et la conviction que seule une Europe unie pouvait faire face à un danger dont vous étiez le témoin. En poste à Luxembourg, vous étiez en contact étroit avec ce qui était à l'époque le haut-lieu de l'idée européenne. Vos fonctions de Chef de Cabinet auprès de Monsieur MARTINO à la Commission, ensuite, vous ont fait vivre l'expérience de la supranationalité et de ses limites. Cette préparation presque idéologique en matière européenne vous a particulièrement qualifié pour la fonction de Représentant permanent qui est de concilier les aspirations nationales avec le respect des engagements et des obligations contractés par les traités.

L'autre composante est donnée par le fait que la Représentation Permanente italienne dans la définition de la politique européenne joue un rôle particulièrement important et influant auprès des autorités. Les difficultés de communication inhérentes à la distance géographique, le fait qu'en Italie la scène politique est assombrie plus fréquemment que dans d'autres pays, le fait aussi que la coordination au niveau du Gouvernement est moins formelle et rigide qu'ailleurs font que la Représentation Permanente jouit d'une marge de manœuvre, d'une autonomie et d'une latitude plus grandes dans les négociations au sein du Coreper. Cet état de choses

donne à la personnalité du Représentant Permanent italien, tant titulaire qu'adjoint, la possibilité de faire jouer plus largement, plus librement sa conviction communautaire.

Tout ceci pour dire que le Coreper a eu la bonne fortune d'avoir en vous un homme idéologiquement et professionnellement bien préparé à sa tâche et ayant le privilège d'avoir une plus grande latitude que d'aucuns pour donner à ses convictions communautaires une expression généreuse dans la recherche du compromis. Ce ne serait pas toutefois rendre entière justice à votre activité, si je passais sous silence votre grande habileté diplomatique. Cette habileté est toujours restée une qualité parce qu'elle n'a jamais dépassé les limites au-delà desquelles elle aurait pu porter atteinte à la crédibilité.

En ce qui concerne plus particulièrement le Secrétariat Général, je voudrais dire que vous aviez pour lui beaucoup de compréhension et, ce qui est plus important, le plus complet respect des deux exigences fondamentales dont se réclame le Secrétariat Général, à savoir son objectivité et son indépendance. De cette élégante attitude, cher ami, tout le Secrétariat Général vous gardera une sincère reconnaissance.

Pour la suite de votre carrière, cher Monsieur ANTICI, qui vous placera à Rome dans de hautes fonctions dignes de votre riche expérience et de votre valeur, moi-même ainsi que tous les fonctionnaires du Secrétariat Général qui ont eu le privilège et le plaisir de travailler avec vous, nous vous souhaitons plein succès. Merci, Monsieur le Président.